

22.—Moyenne des heures régulières ou normales de travail par semaine dans certaines industries, par province, 1954-1958

Division et année	Provinces de l'Atlantique ¹	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	
	heures	heures	heures	heures	heures	heures	heures	
Vêtement de travail.....	1954	44.0	44.2	40.9	40.0	..	40.0	40.9
	1955	44.0	43.1	40.7	40.0	40.5
	1956	41.7	43.4	40.8	40.0	..	40.0	40.4
	1957	42.0	42.4	41.0	40.0	..	40.0	40.0
	1958	41.9	42.7	41.0	40.0	..	40.0	40.0
Pâte et papier.....	1954	41.1	41.6	40.6	40.0	40.0
	1955	41.3	40.7	40.5	40.0
	1956	41.3	40.7	40.6	40.0
	1957	41.1	40.3	40.5	40.0
	1958	41.1	40.2	40.2	40.0
Articles en bois.....	1954	51.0	51.2	46.0	44.2	44.0	45.5	40.7
	1955	50.2	50.0	45.8	44.2	44.0	44.7	40.6
	1956	50.1	50.0	45.4	44.2	44.0	44.8	40.3
	1957	49.5	50.2	44.6	44.3	44.0	44.3	40.2
	1958	49.4	49.6	44.6	43.8	44.0	44.1	40.2
Viande et produits.....	1954	40.9	42.0	41.5	40.2	40.3	40.0	40.0
	1955	40.6	41.9	41.8	40.3	40.3	40.0	40.0
	1956	40.4	41.6	41.9	40.2	40.2	40.0	40.0
	1957	40.0	40.8	42.2	40.2	40.0	40.0	40.0
	1958	40.0	40.7	42.2	40.1	40.0	40.0	40.0
Fer et produits.....	1954	40.7	43.2	41.0	43.7	42.8	41.6	40.1
	1955	40.6	43.2	40.9	42.8	42.3	41.2	40.2
	1956	40.4	43.0	40.8	41.2	41.0	41.5	40.1
	1957	40.3	42.7	40.6	41.1	40.3	41.4	40.2
	1958	40.2	42.7	40.5	41.2	40.2	40.9	40.2
Filés et tissus de laine.....	1954	44.2	45.9	45.3	42.5	42.3
	1955	43.8	46.5	44.7	40.3	42.3
	1956	43.8	46.4	44.7	41.1	42.3
	1957	42.3	46.7	44.5
	1958	43.3	46.7	44.2

¹ Sans Terre-Neuve.

Le tableau 23 donne la statistique sommaire des conditions de travail des ouvriers et employés de la fabrication durant les années 1955 à 1959. Les pourcentages du tableau indiquent les proportions que forment les effectifs (ouvriers et employés) des établissements qui déclarent des produits particuliers par rapport au total de ces effectifs dans tous les établissements répondants. Ces proportions ne sont pas nécessairement celles des effectifs compris en réalité dans les divers articles.

Deux colonnes de pourcentages, A et B, sont indiquées pour l'année 1959. Les pourcentages de la colonne A sont comparables avec ceux des années antérieures et reposent sur un échantillon semblable d'établissements; les pourcentages de la colonne B sont basés sur une liste postale plus chargée et comprenant le plus grand nombre possible de fabriques canadiennes employant 15 personnes ou plus.

En chacune des années 1955 à 1958 le nombre d'établissements indiqués comme ayant des ouvriers est identique à celui des établissements ayant des employés de bureau, alors qu'en 1959 ces nombres diffèrent. Cela tient à ce qu'en 1959 on a compté séparément les établissements ayant des ouvriers et les établissements ayant des employés de bureau, tandis que les années antérieures les établissements ont été comptés sans distinction entre établissements ayant et des ouvriers et des employés de bureau et établissements ayant des ouvriers ou des employés. Les différences de couverture d'une année à l'autre de 1955 à 1958 tiennent à la proportion différente des réponses ou à ce que les établissements enquêtés n'ont pas tous été nécessairement en activité durant toutes les années.